

CONTRAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE POUR LA GESTION DE CIMETIÈRE

Ville de ROYAN

Certifié Exécutoire
En vertu de l'article L.2131-3
du Code du Général des Collectivités Territoriales
le 05 AVR. 2018

Certifié Conforme
Mairie de Royan, le 05 AVR. 2018
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services,



Hubert THOMAS

Entre la commune de ROYAN,
Représentée par son maire, Monsieur Patrick MARENGO,

Et

La Société POLYVALENCES, dont le siège social est situé 36, rue Paul Bouyx – 49300 CHOLET,
représentée par Mme Nelly GÉNÉTÉ, Gérante,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat, conformément aux dispositions de la réglementation des Marchés Publics et du CCAG « Prestations Intellectuelles » en vigueur à la date de signature des présentes, est un contrat de « Prestation d'assistance technique et administrative pour la gestion de cimetière » sous forme d'un abonnement annuel.

ARTICLE 2 – NATURE DU CONTRAT

La mission portera notamment sur les prestations suivantes :

- ✓ Apport de réponses à la problématique posée, sur les bases des textes législatifs en vigueur et de la jurisprudence funéraire existante,
- ✓ Apport d'exemples et de réponses commentées permettant une assistance technique et administrative pour une gestion pratique et efficiente du cimetière,
- ✓ Fourniture des documents nécessaires à la bonne gestion du cimetière et des procédures engagées,
- ✓ Informations sur l'actualité et la jurisprudence funéraires.

Moyens et supports utilisés : courriels et/ou échanges téléphoniques, documents PDF ou autres formats.

Intervenant POLYVALENCES : Patrick LOIZEAU – Consultant Gestion de cimetières

Intervenant de la collectivité : Préciser le ou les référents(tes)/interlocuteurs (trices).

ARTICLE 3 – CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour l'ensemble de ces missions, la Sarl POLYVALENCES sera rémunérée sur les bases suivantes :

- ✓ Forfait annuel mission de base de 800 € HT
- ✓ Toute réunion de travail et/ou étude de cas **sur site** sera facturée par avenant sur la base de 300 € HT.

La mission pourra être prolongée à la demande de la commune, par avenant au présent contrat. Dans cette hypothèse, la société POLYVALENCES s'engage à maintenir les conditions financières jusqu'au 31/12/2019.

ARTICLE 4 – DURÉE DE LA MISSION

Le présent contrat est d'une durée d'un an, de date à date à compter du 1^{er} ^{avril} février 2018.

ARTICLE 5 – CONDITION DE LA FACTURATION

La facturation visée à l'article 3 sera versée à la signature du contrat.

La commune se libérera des sommes dues au titre du présent contrat par virement administratif à réception d'une facture, dans les délais prévus par le Code des Marchés Publics, en faisant porter ces sommes au crédit du compte suivant :

IBAN FR76 1790 6000 3200 0507 6939 729

CODE BIC AGRIFRPP879

Domiciliation bancaire crédit agricole de l'Anjou et du Maine

ARTICLE 6 – OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ

POLYVALENCES est tenu de ne pas divulguer les informations auxquelles il aura pu avoir accès, dans le cadre de l'exécution de sa mission. L'attention du prestataire peut être attirée par la confidentialité des documents en cause, lorsque, notamment, ces derniers sont revêtus de la mention "confidentiel". Le prestataire considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. Pour l'application de la présente clause, le prestataire répond de ses salariés comme de lui-même. Le prestataire, toutefois, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes

Fait à ROYAN, en deux exemplaires originaux,

Le ...-3-AVR-2018.....

Pour la commune
Le Maire,
M. Patrick MARENGO



Pour la Société POLYVALENCES,
La Gérante,
Nelly GÉNÉTÉ

SARL au capital de 5 000 € - RCS Angers 508 152 600
n° intracommunautaire : FR89 50 81 52600 - Siret : 508 152 600 000 21
adresse du siège social : POLYVALENCES 36 rue Paul Bouyx - 49300 Cholet
courriel de l'administratif et de la comptabilité : polyvalences@gmail.com ou téléphone 06 31 04 01 67